

BULLETIN JURIDIQUE DU PRATICIEN HOSPITALIER NUMÉRO 86



Éditeur : LEH Édition

www.leh.fr

Le bulletin juridique du praticien hospitalier

Parution : mars 2006

Format : 0 x 0 mm

ISSN : 1625-4104

Prix : 12 € TTC

Pour commander :

www.leh.fr ou info@leh.fr ou tél. 05 56 98 85 79.

Présentation

Le Bulletin juridique du praticien hospitalier

numéro 86, mars 2006

Laisser du temps au temps...

On prête cette phrase à l'ancien président de la République, François Mitterrand, et beaucoup la reprennent à tous propos. En médecine le temps est préoccupant tant la maladie poursuit son travail de sape. Il ne faut pas laisser du temps au temps. Par contre, dans le domaine des organisations et de leur gouvernement, le temps peut être un facteur facilitant lorsqu'une décision difficile doit être prise. Entre l'annonce d'une réforme et sa mise en oeuvre, il faut du temps ; d'abord pour permettre aux intéressés d'y réfléchir, puis de la critiquer et, enfin, de se l'approprier pour ensuite laisser aux décideurs l'espace pour préparer les moyens adéquats de sa mise en oeuvre. Le temps institutionnel est le contraire du temps médical : l'un est salvateur, l'autre destructeur. Ce laisser du temps au temps se retrouve dans la rédaction et la définition des projets médicaux. Certains voudraient qu'ils soient l'oeuvre d'un expert extérieur sans connotation locale ; or les projets médicaux doivent permettre aux médecins de retrouver leurs difficultés et leurs espoirs. Contrairement à une pensée, bien trop technocratique, permettre aux médecins de façonner leur projet en inscrivant dans celui-ci leurs idées, et pourquoi pas leur prose, appartient à la bonne gouvernance. Et là, pour gouverner, il faut être patient et donc laisser du temps au temps. Le bon projet médical n'est pas celui écrit par un tiers, mais un projet pensé et écrit par les intéressés avec l'aide d'un tiers.

Adresse de livraison

Nom, Prénom _____

Établissement _____

Fonction _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

Adresse de facturation

Nom, Prénom _____

Établissement _____

Fonction _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail
(merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

Oui, je souhaite commander <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	Prix unitaire	Qté	Montant

Mode de règlement

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur www.leh.fr

Date: _____

Signature: _____

Cachet: _____

**Frais de port, pour 1 livre: 7,18 €
pour 2 à 10 livres: 12,53 €
au-delà: nous consulter**

**Frais de port
(tarifs France
Métropole)**

TOTAL

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages
et revues sur www.leh.fr



Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande.
Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • info@leh.fr • www.leh.fr